

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 4

Résolutions adoptées à la 0115<sup>e</sup> séance  
Tenue le 24 janvier 2017

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 14 février 2017

E-0115-4.1 LOCATION DE L'IMMEUBLE STRATHCONA, PROPRIÉTÉ DE LA COMMISSION  
SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS  
2017-A0016-0115<sup>e</sup>-035

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0115<sup>e</sup>-035** déposé aux archives, **autorise**:

- la conclusion d'une entente avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour la location de l'École Strathcona, d'une superficie de 6 076 m<sup>2</sup>, située au 520, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à Montréal, pour une période de deux (2) ans, du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2019, ainsi que quatre (4) options de prolongation, dont une première de 9 mois et trois autres d'un mois chacune, pour un loyer total ne devant pas dépasser 3 905 000 \$, à la condition que ladite entente ait été préalablement approuvée par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer l'entente de location susmentionnée et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0115-4.2 COMITÉ DE GESTION DU FONDS DE DOTATION – INVESTISSEMENT DANS LE FONDS  
ARDIAN ASF VII INFRASTRUCTURE  
2017-A0016-0115<sup>e</sup>-038

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0115<sup>e</sup>-038** et ses **annexes** déposés aux archives:

- approuve la recommandation du Comité de gestion du fonds de dotation à l'effet d'investir une somme de 9 M\$ US, soit environ 3,8 % du Fonds de dotation, dans le fonds ASF VII Infrastructure de Ardian;
- autorise, en tant que signataires autorisés du Fonds de dotation, le vice-recteur adjoint aux finances, M. **Matthew Nowakowski**, et la directrice de la gestion des placements, M<sup>me</sup> **Andrée Mayrand**, à signer tous les documents requis pour la réalisation de cet investissement.

E-0115-4.3 ADJUDICATION DE CONTRATS POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET  
NON-ALIMENTAIRES  
2017-A0016-0115<sup>e</sup>-047

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0115<sup>e</sup>-047** déposé aux archives **autorise**:

- l'adjudication des contrats pour une période initiale se terminant le 31 juillet 2017 avec la possibilité de deux renouvellements d'une année chacun;
- le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi du contrat, après que lesdits contrats aient été visés par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 4

Résolutions adoptées à la 0115<sup>e</sup> séance  
Tenue le 24 janvier 2017

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 14 février 2017

E-0115-4.4 CHAIRE DESJARDINS EN SOINS INFIRMIERS À LA PERSONNE ÂGÉE ET À LA FAMILLE – CHANGEMENT DE DÉNOMINATION  
2017-A0016-0115<sup>e</sup>-042

Le Comité exécutif entérine le changement de dénomination de la Chaire Desjardins en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille pour « Chaire de recherche en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille », conformément au document **2017-A0016-0115<sup>e</sup>-042** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0115-4.5 ACCORD INITIAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INSTITUT TRANSMEDTECH EN GÉNIE BIOMÉDICAL ET TECHNOLOGIES MÉDICALES  
2017-A0016-0115<sup>e</sup>-043

Le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0115<sup>e</sup>-043** déposé aux archives:

- approuve la conclusion de l'accord initial pour la mise en œuvre de l'institut TransMedTech en génie biomédical et technologies médicales (l'« **Institut** ») devant intervenir entre Polytechnique Montréal, l'Université de Montréal, le Centre hospitalier Sainte-Justine, le Centre de recherche de l'Hôpital général juif et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (l'« **Accord initial** »);
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M<sup>me</sup> **Marie-Josée Hébert**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer l'Accord initial ainsi que toute autre entente ou document nécessaire à la mise en œuvre de l'Institut, après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques, incluant notamment une convention relative à la gestion de l'Institut;
- désigne la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M<sup>me</sup> **Marie-Josée Hébert**, et le vice-doyen – recherche de la Faculté de médecine, M. **Christian Baron**, à siéger sur les comités de mise en œuvre de l'Institut.

E-0115-4.6 ENTENTE CADRE DE PARTICIPATION À IVADO ENTRE LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL, L'UDEM ET LA CORPORATION DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL ET TOUT FUTUR MEMBRE INDUSTRIEL D'IVADO  
2017-A0016-0115<sup>e</sup>-044

Le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0115<sup>e</sup>-044** déposé aux archives, approuve la signature de toute entente de participation à IVADO:

- dont le montant à recevoir en vertu de ladite entente n'excède pas 500 000 \$, par la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation ou le directeur général du Bureau Recherche-Développement-Valorisation ou la directrice - Contrats et partenariats;
- dont le montant à recevoir en vertu de ladite entente n'excède pas 1 000 000 \$, par la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation ou l'un de ses vice-recteurs associés ou le directeur du Bureau Recherche-Développement-Valorisation, conjointement avec le secrétaire général;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 4

Résolutions adoptées à la 0115<sup>e</sup> séance  
Tenue le 24 janvier 2017

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 14 février 2017

- dont le montant à recevoir en vertu de ladite entente excède 1 000 000 \$, par la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation ou l'un de ses vice-recteurs associés, conjointement avec le secrétaire général;
- dans tous les cas, après que ladite entente de participation aura été visée par la Division des affaires juridiques.

E-0115-4.7 CONTRAT DE COLLABORATION DE RECHERCHE ENTRE L'UDEM, L'UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES (PARIS 5) ET LA SATT IDF INNOV AUQUEL INTERVIENT L'INSTITUT DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE ET CANCÉROLOGIE-COMMERCIALISATION DE LA RECHERCHE (IRICOR)  
2017-A0016-0115<sup>e</sup>-045

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0115<sup>e</sup>-045** déposé aux archives:

- approuve la conclusion du contrat de collaboration de recherche entre l'Université de Montréal, l'Université Paris Descartes (Paris 5) et la SATT Ile de France Innov et auquel intervient l'Institut de Recherche en Immunologie et Cancérologie-Commercialisation de la recherche (IRICoR);
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation et le secrétaire général à signer ledit contrat de collaboration de recherche ainsi que tout amendement subséquent, renouvellement ou autres documents qui en découlent après qu'ils aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0115-4.8 AML COLLABORATION AGREEMENT ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, L'INSTITUT DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE ET CANCÉROLOGIE-COMMERCIALISATION DE LA RECHERCHE (IRICOR) ET BRISTOL-MYERS SQUIBB COMPANY  
2017-A0016-0115<sup>e</sup>-046

le Comité exécutif, conformément au document **2017-A0016-0115<sup>e</sup>-046** déposé aux archives:

- approuve la conclusion du *AML Collaboration Agreement* à intervenir entre l'Université de Montréal, l'Institut de Recherche en Immunologie et Cancérologie-Commercialisation de la recherche (IRICoR) et Bristol-Myers Squibb Company;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M<sup>me</sup> **Marie-Josée Hébert**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer le *AML Collaboration Agreement*, après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M<sup>me</sup> **Marie-Josée Hébert**, à signer par voie d'amendements au *Chemistry Collaboration Agreement* l'ajout de nouvelles cibles identifiées dans le cadre du *AML Collaboration Agreement* au portefeuille de projets régis par le *Chemistry Collaboration Agreement*, après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 4

Résolutions adoptées à la 0115<sup>e</sup> séance  
Tenue le 24 janvier 2017

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 14 février 2017

---

E-0115-5.1 CHAIRE EN RELATIONS ETHNIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION DE LA TITULAIRE  
2017-A0016-0115<sup>e</sup>-048

le Comité exécutif nomme M<sup>me</sup> **Marie-Thérèse Chicha**, professeure titulaire à l'École de relations industrielles, à titre de titulaire de la Chaire en relations ethniques de l'Université de Montréal, pour un deuxième mandat de quatre (4) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2017 et se terminant le 31 mai 2021, le tout conformément au document **2017-A0016-0115<sup>e</sup>-048** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0115-5.2 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS  
2017-A0016-0115<sup>e</sup>-041

le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2017-A0016-0115<sup>e</sup>-041.1** déposé aux archives.

E-0115-5.3 OCTROI DE GRADES  
2017-A0016-0115<sup>e</sup>-049

le Comité exécutif décerne les grades de 1<sup>er</sup> cycle et de cycles supérieurs, de Polytechnique Montréal (conformément aux documents **2017-A0016-0115<sup>e</sup>-049** à **049.2** déposés aux archives) et de l'Université de Montréal (documents **049.3** à **049.11** déposés aux archives).

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot